

**MCO CONGRES /  
Secrétariat du GRECA**

Villa Gaby  
285 Corniche JF. Kennedy  
13007 Marseille

30<sup>e</sup>

RENCONTRES  
**DROIT &  
CONSTRUCTION**  
DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

30<sup>e</sup>

RENCONTRES  
**DROIT &  
CONSTRUCTION**  
DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

VENDREDI  
13 OCT.  
2023

AIX-EN-PROVENCE  
Grand Théâtre de Provence

[www.greca.fr](http://www.greca.fr)

**RENSEIGNEMENTS  
ET INSCRIPTIONS :**



**MCO CONGRES**

Villa Gaby  
285 Corniche JF Kennedy  
13007 MARSEILLE

**Contacts :** Solène MURAGLIA & Audrey SOULIER

**Email :** [solene.muraglia@mcocongres.com](mailto:solene.muraglia@mcocongres.com)  
& [audrey.soulier@mcocongres.com](mailto:audrey.soulier@mcocongres.com)

**Web :** <https://greca2023.mycongressonline.net>



**ORGANISÉES PAR :**

**GRECA**

Maison de l'Expert  
9, rue Francis Davso  
13001 Marseille  
[www.greca.fr](http://www.greca.fr)



**Ordre des Avocats**

À la Cour d'Aix-en-Provence  
5, rue Rife Raife - 13100 Aix-en-Provence



Groupement des experts  
près la cour d'appel  
d'Aix-en-Provence



# 30

RENCONTRES  
**DROIT & CONSTRUCTION**  
DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Présidées par Madame Renaud LE BRETON de VANNOISE,  
Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Présidées par Madame Inès BONAFOS,  
Présidente de la chambre 1-4 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

# PROGRAMME

## LE MATIN (accueil à partir de 8h15)

**1. Travaux de reprises inutiles ou inefficaces : quid de la charge des sinistres de seconde génération ?**  
*Monsieur Joël BOYER, Conseiller à la 3<sup>ème</sup> Chambre civile de la Cour de cassation,*

**2. Une problématique de l'application du principe de proportionnalité en droit de la construction.**  
*Maître Jean-Louis BERGEL, Professeur émérite d'Aix-Marseille-Université, Avocat honoraire au Barreau de Marseille.*

**3. L'actualité de la notion d'équipements.**  
*Maître Cyrille CHARBONNEAU, Docteur en droit, Chargé d'enseignement aux Universités de Paris I-Panthéon-Sorbonne et de Paris V, Avocat Associé au Cabinet AEDES JURIS au Barreau de Paris.*

## Déjeuner sur place, au Grand Théâtre de Provence

## L'APRÈS-MIDI (à partir de 14h30)

**4. Commentaires sur la jurisprudence de l'année écoulée, focus sur quelques cas choisis.**  
*Maître Ahmed-Chérif HAMDI, Avocat à la Cour d'appel d'Aix en Provence.*

**5. L'assurance Tous Risques Chantier, oui mais... tout sauf... ! Regards croisés Expert-Assureur.**  
*Madame Isabelle PERRUCHOT, responsable de la branche TRC à la SMABTP et Monsieur François REIX, Expert de justice, membre du GRECA.*

**6. La réception du support dans tous ses états, regards croisés Expert-Avocat.**  
*Madame Marie-Bénédicte CHUFFART, Experte judiciaire, membre du GRECA et Maître Firas RABHI, Avocat associé, au Barreau de Nice.*

## AURONT LIEU LE

Vendredi 13 octobre 2023 de 9h à 18h

## AU

Grand Théâtre de Provence (GTP)

380 Avenue Max Juvénal,  
13100 Aix en Provence

## PARKINGS À PROXIMITÉ

Parking Méjanas et Parking Rotonde

## LE DÉJEUNER AURA LIEU

**Sur place**, au GTP (Cocktail déjeunatoire), mais pourra être limité en nombre, pour respecter les restrictions sanitaires en vigueur au moment des Rencontres

## EN PARTENARIAT AVEC



### l'École des Avocats du Sud-Est

valide 8 h de formation, au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971, pour cette journée. Pas de prise en charge FIFPL à titre individuel, mais crédit d'impôt (8h x 10,57€ = 84,56€).



### Partenaire presse

## POUR L'ORDRE DES AVOCATS

**Maître Benoît PORTEU de la MORANDIÈRE,**

Bâtonnier de l'Ordre,  
Avocat à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

## POUR LE GRECA

**Robert GIRAUD,**

Expert de justice agréé par la Cour de cassation



Pour éviter les retards dus aux transmissions par courrier, nous vous recommandons vivement de vous inscrire directement sur le site web suivant :  
<https://greca2023.mycongressonline.net>

## CONDITIONS D'ANNULATION

Disponible en ligne :  
<https://greca2023.mycongressonline.net>

Inscription à faire, de préférence, en ligne :  
<https://greca2023.mycongressonline.net>

ou par courrier à l'adresse indiquée au verso, avant le 6 octobre 2023

Madame  Monsieur

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

Tél. : ..... Portable : ..... E-mail : .....

Profession : .....

Expert  Avocat  Magistrat  Avoué  Presse  Société  Autre, précisez.....

Participera aux rencontres «Droit & Construction» de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Vendredi 13 octobre 2023  le matin  l'après-midi

Participera au déjeuner, sur place au Grand Théâtre de Provence (cocktail déjeunatoire) dans la limite des places possibles.

Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 285 € à l'ordre de MCO Congrès, au titre des frais de participation.

Ne participera pas au déjeuner.

Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 225 € à l'ordre de MCO Congrès, au titre des frais de participation.

Participera au cocktail dînatoire festif du 30<sup>ème</sup> anniversaire (18h30/19h - 21h), supplément de 65€